

Com. Nat. Corps Arbitral ~ Groupe Antidopage

Claude DESCHASEAUX - Jacques SABATHIER - Jack BONNEAU - Daniel MARCOUX

La Fonction de l'Escorte FFC

Prévue par les articles 9 et 10 du « Règlement relatif à l'organisation des contrôles et à la lutte contre le dopage de la FFC », l'Escorte doit notifier le contrôle au coureur dès son arrivée, puis rester avec lui, l'observer à tout moment et l'accompagner jusqu'au poste de contrôle du dopage.

----- Votre rôle -----

Après une information du délégué et/ou du préleveur sur votre mission, le médecin de l'AfId vous a remis le PV de contrôle et de notification. N'oubliez pas que vous êtes sous l'autorité du préleveur et que vous devez vous conformer à ses directives.

Que faites-vous alors :

- Vous inscrivez votre nom et signez dans « Cadre 2 Notification »,
- Placez-vous après la ligne d'arrivée, avant la fin prévue de l'épreuve,
- Vous devez repérer le coureur qui vous a été désigné,
- Lorsque vous l'avez trouvé, vous vous présentez à lui en tant qu'Escorte,
Attention à ne pas « l'agresser », laissez le souffler mais ne le laissez pas filer
- Vous lui indiquez discrètement qu'il a été désigné pour le Contrôle antidopage,
- Vous complétez le formulaire de notification Cadre 2 du Procès verbal en inscrivant l'heure de remise de la notification,
- Vous lui faites lire et signer la notification,
- Vous lui remettez un exemplaire de la notification (la dernière feuille jaune),
- Vous lui indiquez qu'il doit se présenter le plus rapidement possible au contrôle,
- Vous lui dites qu'il doit se munir de sa licence et d'une pièce d'identité,
- Vous lui indiquez qu'il peut se faire accompagner par une personne de son choix, et qu'il ne peut ni aller aux toilettes ni se doucher,
- Vous lui expliquez que vous devez rester avec lui jusqu'à la fin des opérations de contrôle. Et vous l'amenez au local. La fin de votre mission est effective lorsque le coureur a satisfait aux opérations de prélèvements.

-----Remarques-----

- Si le coureur veut passer par son véhicule afin de prendre un vêtement, récupérer sa licence ou autre, vous devez l'accompagner.
- Le coureur doit toujours rester sous votre surveillance, mais d'une façon discrète et courtoise.
- Si le coureur doit accomplir d'autres tâches prioritaires avant le contrôle: cérémonie protocolaire, rencontre avec les journalistes, vous devez toujours l'avoir à portée de vue.
- Si vous le perdez de vue pendant un moment ou si le coureur refuse de rester avec vous, vous devez le signaler au Préleveur et/ou au Délégué Fédéral.

